**Zeitschrift:** Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse

**Herausgeber:** Union syndicale suisse

**Band:** 2 (1910)

**Heft:** 10

Rubrik: Notes statistiques

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

d'hui bien plus considérable qu'elles n'auraient jamais pu

le prévoir en 1880.

Si l'outillage des réseaux ferrés, il y a trente ans, ne permettait pas de faire face à un accroissement de trafic qui représente près du double du trafic antérieur, il n'en est plus de même aujourd'hui. Sans être optimiste, on peut soutenir qu'avec leurs dépenses actuelles d'exploitation (805 millions 500 mille fr. en 1909) les compagnies sont en mesure d'assurer un trafic bien plus considérable que celui représenté par les recettes de 1909 (1 milliard 458 millions 300 mille francs). Par suite, le profit capitaliste réalisé cette même année, et qui s'est élevé à la modeste somme de six cent cinquante-deux millions huit cent mille francs, sera augmenté dans des proportions considérables au fur et à mesure de l'accroissemént du trafic par rapport à celui des dépenses d'exploitation.

De leur côté, les charges d'emprunt — qui représentent 510,100,000 fr. dans le profit capitaliste de 1909 — sont appelées à diminuer avec l'approche de l'expiration

des concessions.

Les actionnaires — ces véritables « partageux » ont donc l'assurance de se partager chaque année un gâteau plus gros — celui de 1909 n'a été que de cent quarante-deux millions sept cent mille francs.

Il y a quelques centaines d'actionnaires ou de porteurs de titres qui touchent facilement 100,000 francs et plus par an, sans se soucier de quoi que ce soit du fonctionnement des chemins de fer, tant qu'il ne s'agit pas de leurs profits.

Puis certains hauts fonctionnaires ne paraissent pas mal placés non plus. On nous apprend que les directeurs et sous-directeurs des chemins de fer de l'Etat touchaient des rétributions annuelles variant de 25,000 à 35,000 fr. Le directeur général des chemins de fer de l'Est touche 50,000 fr., les sous-directeurs et l'ingénieur en chef de 18,000 à 30,000 par an. La Compagnie des chemins de fer d'Orléans paye son directeur principal 60,000 fr. par an et les sous-directeurs, secrétaires généraux de 18,000 à 42,000 fr. par année. Tout cela sans compter les gratifications spéciales. Par contre les portefaix des gares doivent se contenter des pourboires ne touchant que 75 cent. de salaire fixe par jour. Le personnel féminin aux guichets est rétribué à raison de 600 à 1200 fr. au maximum, les travailleurs de la voie touchent 840 fr. par an. En somme on estime que la moyenne du salaire annuel de tout le personnel (non supérieur) ne dépasse pas 1200 fr. Ceux qui arrivent à dépasser 2000 francs sont de rares exceptions, puisque certains chefs de gare aux chemins de fer du Midi doivent encore se contenter d'un traitement annuel de 1200 à 1600 francs.

Voilà pourquoi nous trouvons que les revendications des cheminots français ne furent non seulement trop modestes, mais qu'elles auraient dû être formulées beaucoup plus tôt.

\* \*

On connaît suffisamment la marche et l'issue de la grève par les quotidiens. Après une durée de neuf jours, cette grève des cheminots qui promettait de devenir magnifique dut être abandonnée presque sans aucun résultat positif.

Quelque justifiées que soient les revendications ouvrières, à l'heure qu'il est, ce n'est pas la justice, mais la force brutale, la ruse, la puissance de l'argent qui triomphe avant tout. De ce fait les cheminots français n'ont pas assez tenu compte dans leur mouvement. C'est ce que nous essayerons de démontrer dans un article qui paraîtra dans le prochain numéro de la Revue syndicale.

En attendant, honneur aux victimes de leur courage, aux camarades cheminots français qui firent leur devoir dans ce mouvement, ils ont mérité les sympathies de tout le prolétariat organisé.



# Notes statistiques.

# Petits profits des compagnies de chemins de fer.

Voici les résultats généraux de l'exploitation pour les grands réseaux de chemins de fer français :

0			•
Années	Recettes totales	Dépenses totales	Bénéf. d'expl.
1880	1.061.270.155	538.444.500	522.825.655
1881	1.110.486.963	560.345.376	550.141.587
1882	1.127.847.777	592.233.866	535.613.911
1883	1.125.538.273	613.989.871	511.548.399
1884	1.096.227.203	608.930.153	487.297.050
1885	1.058.096.626	587.703.834	470.392.792
1886	1.036.106.217	562.441.178	473.665.039
1887	1.060.543.143	560.684.764	499.858.379
1888	1.080.655.307	$566.824\ 596$	513.830.711
1889	1.159.367.744	598.761.623	560.606.121
1890	1.153.618.272	605.966.413	547.651.855
1891	1.184.941.767	639.009.481	545.932.286
1892	1.183.421.712	662.786.781	520.634.931
1893	1.204.643.852	687.884.899	516.758.953
1894	1.233.978.968	683.029.170	545.949.798
1895	1.263.562.381	684.072.852	579.489.529
1896	1.297.641.969	686.609.234	611.032.735
1897	1.337.863.720	696.779.864	641.083.856
1898	1.383.602.033	707.406.901	676.195.132
1899	1.422.297.600	729.388.781	692.908.819
1900	1.516.295.548	824.155.665	692.130.883
1901	1.455.979.364	819.914.271	636.065.093
1902	1.474.451.954	807.199.219	667.252.735
1903	1.504.239.557	799.416.012	704.823.545
1904	1.514.655.776	786.931.196	727.724.580
1905	1.577.248.004	823.108.329	754.139.675
1906	1.649.315.932	871.312.582	778.003.350
1907	1.702.375.276	955.671.694	746.703.582
- 13	1005 1		

En 1907, les recettes totales d'exploitation ont donc été de 1.702.375.276 fr. et les bénéfices de 746.703.582 fr. Un rien, comme vous voyez.

En 1908, les recettes totales sont montées à 1.731.000.000 de francs et en 1909 au joli chiffre de 1.760.000.000 de francs.

Les recettes des trois premiers mois de 1910 ont été supérieures de 18.897.887 fr. sur les trois premiers mois de l'année 1909.

Comme on le voit, les recettes des compagnies de

chemins de fer ont sans cesse augmenté.

En 1907, les compagnies ont payé à leurs actionnaires—intérêts et dividendes—la somme de 166,287,363 francs. (Les pauvres!)

Et l'on viendra dire qu'il n'y a pas d'argent pour augmenter le personnel, pour payer convenablement ceux qui produisent, par leur travail, les bénéfices considérables cités plus haut ?

Administration: Imprimerie de l'Union, Kapellenstrasse 6, Berne.

## Union suisse des Fédérations syndicales

# Rapport de caisse pour le III<sup>me</sup> trimestre 1910

Recettes	Fr.	Ct.	Dépenses	Fr.	Ct.
1. Solde au 1 <sup>er</sup> juillet 1910	3,372	96	1. Salaire du secrétaire et du personnel		
2. Cotisations des fédérations:			adjoint	1,521	49
<i>a)</i> pour le I <sup>er</sup> trimestre, de 3 fédérations cotisations			2. Indemnités aux membres du comité directeur pour séances	12	
arriérées pour 3790 mem-			3. Cotisations et subventions	1,316	27
bres masculins et pour 482			4. Achat de livres et brochures, abon-	1,010	
membres féminins . fr. 362.80			nements de journaux	108	09
b) pour le II <sup>me</sup> trimestre, de 11 fédérations pour 27,125			5. Administration:		
membres mascul. et pour			a) Matériel de bureau et mobilier fr. 308.15		
6476 membres féminins			<i>b)</i> Frais de port et téléphone » 133.75		
et ouvriers à domicile fr. 2732.76 c) pour le III <sup>me</sup> trimestre, de			c) Loyer et nettoyage du		
4 fédérations pour 18,096			bureau » 174.—	615	90
membres masculins . fr. 1628.70			6. Imprimés ( <i>Revue syndicale</i> exceptée)	81	70
d) pour le IV <sup>me</sup> trim., d'une			7. Délégations	765	25
fédération p. 1640 mem- bres masculins fr. 147.60	4,871	86	8. Revue syndicale, édition allemande,		
the action profession and the contract of the	1,011		n <sup>os</sup> 4, 5 et 6	1,016	55
3. Collectes:  pour la grève des maçons à Winter-			Revue syndicale, édition française, n°s 4, 5 et 6	572	40
thour	116	_	9. Traductions	44	80
pour la chambre de travail du canton			10. A la Fédération des maçons et		- 00
du Tessin	50	_	manœuvres: solde de la collecte		
pour les brasseurs sans travail	3,526	35	et allocation pour frais de procès émanant de la grève à Winterthour	790	95
de M <sup>r</sup> X. comme fonds en cas de lock-outs	7,000		Aux brasseurs sans travail	2,850	95
4. Vente de la brochure <i>La vie chère</i> ,	7,000		Prêt à la Fédération de l'alimen-	2,030	
édition allemande	1,147	80	tation	4,500	-
5. Divers	11	10	11. Divers	40	45
			Total des dépenses	14,235	85
			Solde à compte nouveau	5,860	22
Total	20,096	07	Total	20,096	07